CONFÉDÉRATION DES JEUNES CHERCHEURS

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org http://cjc.jeunes-chercheurs.org

Paris, le 13 avril 2014 - Communiqué de presse

La Confédération des Jeunes Chercheurs soutient les doctorants grévistes de l'Université de Bordeaux IV pour une politique de ressources humaines responsable

La CJC soutient la demande de contractualisation des doctorants

Le doctorat est une activité professionnelle de recherche qui doit à ce titre être réalisée dans un cadre contractuel incluant ses recherches. Le manque de moyens dans l'enseignement supérieur et la recherche conduit un grand nombre d'universités à recruter des doctorants sans contrat de travail afin d'assumer les charges d'enseignement et de masquer la pénurie, particulièrement dans les disciplines des sciences humaines et sociales. Les doctorants sans contrat n'ont d'autre choix que d'accepter des vacations à la fois extrêmement mal rémunérées et les plaçant dans une situation très précaire. La CJC dénonce depuis de nombreuses années cette situation inacceptable. Les doctorants grévistes demandent aujourd'hui la transformation de l'ensemble des vacations en véritables contrats de travail. Dans l'urgence de cette situation, la CJC s'associe à cette revendication, qui devrait par la suite donner lieu à un véritable effort de contractualisation des jeunes chercheurs, non seulement pour leurs enseignements mais également pour leur recherche.

La CJC souligne le courage de ces doctorants grévistes

Le doctorant est défini par la loi comme un professionnel de la recherche. Cependant, tant dans le grand public que dans les pratiques universitaires, il est perçu et maintenu dans un statut hybride d'étudiant-enseignant-chercheur. La précarité de cette situation, cumulée à l'absence de reconnaissance statutaire empêchant de se reconnaître dans les cadres syndicaux traditionnels, rend le doctorant particulièrement vulnérable. Aussi, se mettre en grève, droit évident pour tout travailleur, est particulièrement risqué car le soutien du directeur doctoral et la reconduction ou la prolongation du contrat de recherche et d'enseignement sont en jeu. C'est pourquoi la CJC salue le courage collectif de ces jeunes chercheurs et espère une réaction rapide et exemplaire de la part de l'université.

La CJC condamne le retour sur les acquis sociaux opéré par l'Université de Bordeaux

La CJC souligne l'importance du rôle joué par les associations des doctorants sur le terrain afin de protéger les intérêts des jeunes chercheurs. Les doctorants de Bordeaux IV ont réussi à négocier quelques avancées pour les vacataires : la rémunération des charges non afférentes à leurs enseignements. Une convention avait été signée à ce sujet. Or, sous prétexte de la fusion des universités et de la mise en place d'un nouveau logiciel de paiement, ces engagements n'ont pas été respectés. Il leur a été annoncé que les charges supplémentaires ne seraient finalement pas rémunérées et qu'ils seraient payés avec trois mois de retard. La CJC dénonce le fait que ces personnels précaires soient les premiers à subir les politiques de réduction budgétaire. L'université de Bordeaux serait davantage valorisée par une politique de ressources humaines responsable et attractive pour l'ensemble des personnels de recherche et d'enseignement.

Confédération des Jeunes Chercheurs

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org http://cjc.jeunes-chercheurs.org

Sources:

- http://rue89bordeaux.com/2014/04/universite-bordeaux-apres-fusion-burn-out/
- http://data.over-blog-kiwi.com/0/96/89/42/20140406/ob d9caeb cr-ag-du-02-avril-2014.pdf
- http://aquitaine.france3.fr/2014/04/11/bordeaux-greve-des-doctorants-sur-le-campus-universitaire-457571.html
- http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1213_aquitaine_,100217329.html
- http://association.adhoc.over-blog.com/
- http://www.sudouest.fr/2014/04/10/universite-de-bordeaux-doctorants-en-greve-1521667-2780.php
- http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/strategy4Researcher